



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

20044050

ale,

16 MARS 2020

Le Greffier

Greffe

N° d'entreprise : 0419 995 647

Nom

(en entier) : AIR CONSULT ENGINEERING

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue Auguste Piccard 48 - 6041 Gosselies

Objet de l'acte : Transfert de siège social à compter du 14 janvier 2020

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 6 janvier 2020:

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, le conseil d'administration, dans l'intérêt de la société, à l'unanimité des voix, adopte les décisions suivantes :

1. Transfert de siège social

Le conseil d'administration décide de procéder au transfert du siège social de la société à l'adresse suivante, et ce à partir du 14 janvier 2020:

- Rue d'Edimbourg 11A - 6040 Jumet

2. Pouvoirs

Le conseil d'administration décide de donner tout pouvoir à Madame Cindy Torino et/ou Madame Louise Collin, et/ou tout collaborateur de Deloitte Accountancy SC pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur Belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises en vue de faire acter ce changement de siège social et de siège d'exploitation.

Louise Collin

Mandataire

Documents déposés:

- Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 janvier 2020;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).